



## LA FEUILLÉE

Nous empruntons les renseignements qui vont suivre au travail de M. l'abbé Guillotin de Courson, lu au Congrès de l'Association Bretonne, à Quimper, en 1896, *la Commanderie de la Feuillée et ses annexes*.

La Feuillée, fondée dans la première partie du XII<sup>e</sup> siècle, en faveur des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, par les ducs de Bretagne, dût être, à l'origine, un hospice construit au bord de l'ancienne voie gallo-romaine de Carhaix à Plouguerneau. La charte du duc Conan, datée de 1160, mentionne cet établissement, sous le nom de *an Follet*, parmi les possessions de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne.

Cet hospice devint le chef-lieu d'une importante commanderie s'étendant, au XVII<sup>e</sup> siècle, en quatre-vingt-deux paroisses situées dans les six diocèses de Cornouaille, Tréguier, Léon, Vannes, Saint-Brieuc et Dol, dont le revenu pour le commandeur était, au XVII<sup>e</sup> siècle, de 14.000 livres, et de 16.000 livres, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Huit commanderies se rattachaient à la commanderie de la Feuillée : 1<sup>o</sup> La Feuillée ; 2<sup>o</sup> Quimper ; 3<sup>o</sup> Le Croisty, en Vannes ; 4<sup>o</sup> Le Loch, en Maël-Pestivien autrefois, maintenant en Peumeurit-Quintin ; 5<sup>o</sup> Plouaret ; 6<sup>o</sup> Plélo, dans les paroisses de ce nom au diocèse de Saint-Brieuc ; 7<sup>o</sup> Le

Paraclet, en la paroisse de Saint-Laurent, près Bégard ;  
8° Pontmelvez, en la paroisse de ce nom, près Bourbriac,  
diocèse de Saint-Brieuc.

Le Commandeur, dans son aveu de 1697, se déclarait  
« seul seigneur spirituel et temporel de La Feuillée, avec  
juridiction haute, moyenne et basse, exercée sur tous les  
habitants au dit bourg, par sénéchal, bailly, lieutenant et  
greffier, avec justice patibulaire à quatre piliers élevés  
proche le dit bourg ».

Comme patron, le Commandeur présentait à l'Evêque  
un prêtre pour desservir la paroisse, avec le titre de vi-  
caire, le Commandeur étant considéré comme recteur  
primitif et, en cette qualité, il avait droit au tiers des  
offrandes, les deux autres tiers appartenant au vicaire et à  
la fabrique.

La Feuillée se composait de quatorze villages, y compris  
le bourg : Kermabilou, Penanroz, la Ville-Blanche, Kerel-  
can, Ruguellou, Tredudon, Kerangueroff, Kervran, Ker-  
bargain, Kerberou, le Lettier, Kerbruc et Botbihan.

La commanderie primitive s'étendait encore en Scri-  
gnac, où elle possédait Lannouedic, Plonévez-du-Faou,  
Lopérec, Hanvec, Commana, Plonéour-Ménez, Plouënan,  
Taulé, Plouigneau, Lannéanou et Plouguin, où se trouvait  
Saint-Jean-Bamazlan.

Le Commandeur jouissait du droit d'avoir, au bourg de  
La Feuillée, un marché tous les mardis, et deux foires, aux  
fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

#### L'ÉGLISE PAROISSIALE

Sous le vocable de Saint-Jean, elle a été reconstruite de  
nos jours ; mais elle remplaçait un édifice remontant en  
partie au XIII<sup>e</sup> siècle. Le Commandeur en était le seigneur

supérieur, fondateur et prééminencier, avec enfeu, banc,  
écussons. — « Il était seul en possession d'avoir les priè-  
res nominales » (aveu de 1697). A côté du banc, était un  
grand tombeau élevé pour la sépulture des commandeurs.

En 1617, on voyait, « à côté du grand autel, un taber-  
nacle où repose le Saint-Sacrement et, dans des capses de  
bois fermant, les statues de N.-D. et de Monsieur Saint-  
Jean ; près de la grande porte d'entrée, se trouvait une  
chambre, avec porte en bois et porte en fer, où étaient les  
vases sacrés, ornements et reliques ».

La maison de Botmeur avait ses armoiries à la maîtresse  
vitre : *d'argent au lion de gueules*. En la chapelle de Mon-  
sieur St Vincent, côté de l'Evangile, étaient trois écussons :  
l'un de Botmeur et du Pont (*d'or au lion de gueules*) ; le  
second, de Botmeur et du Fou (*d'azur au léopard d'or*) ;  
le troisième, de Botmeur plein. Dans la vitre susaine, côté  
de l'Evangile, écusson de Botmeur et Kersauzon (*de gueu-  
les à la boucle d'argent, et losangé d'argent et de sable à la  
barre de gueules*). Armes de Kerlic. Grand banc dans la  
chapelle Saint-Nicolas (note de M. de la Porte).

En 1617, l'on constate qu'il existait, au bourg, une autre  
église plus ancienne que l'église de Saint-Jean ; c'était  
l'ancienne église paroissiale, dédiée à Saint-Houardon.  
Elle était entourée d'un cimetière et possédait deux autels.  
Le principal portait les statues de Notre-Dame et de saint  
Houardon ; le second était consacré à saint Maudet. En  
1617, on y faisait encore l'office paroissial, à toutes les fêtes  
de Notre-Dame ; mais la cloche en avait été enlevée au  
temps de la Ligue.

Au bourg, était encore une autre chapelle dédiée à  
Sainte-Catherine ; c'était l'oratoire privé des Comman-  
deurs, au *Logis de l'Hôpital*, qui se trouvait proche l'église.  
Mais au XV<sup>e</sup> siècle, les Commandeurs avaient cessé d'y  
faire leur demeure, pour habiter le manoir de Kerberou,

qui servit également à loger les chapelains, lorsque les Commandeurs allèrent habiter le Paraclet.

## COMMANDEURS DE LA FEUILLÉE

1438. Pierre de Keramborgne : *de gueules à un heaume de profil d'or accompagné de 3 coquilles d'argent.*
1460. Alain de Boiséon : *d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 têtes de léopard d'or.*
- 1486-1500. Pierre Chasteignier : *d'or au léopard de sinople ; devise : Atavis et armis.*
1513. Jean de Moussy : *d'azur à la croix ancrée d'or, au croissant de même en pointe.*
1526. Pierre de Noves, chevalier de Rhodes.
1539. Pierre de la Forest : *d'argent à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent ; devise : Favite stellæ.*
- 1571-1575. Aimé ou Edme du Chesne : *d'argent au chêne de sinople.*
- 1579-1583. Jean Ysore de Saint-Aubin : *d'argent à deux fasces d'azur.*
- 1590-1598. Simon d'Aubigné du Boismoze : *de gueules au lion d'hermines, armé, lampassé et couronné d'or.*
- 1603-1613. Maurice de Lesméleuc de la Salle : *de gueules à l'épervier d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*
- 1613-1621. René de Saint-Offange : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même.*
- 1641-1652. Jacques de Jalesne. Il prit possession le 30 Mai 1642.

« En ouvrant la chapelle, prenant l'eau bénite, aspergeant les assistants, allumant un cierge et posant iceluy sur le principal autel, se mettant à genoux devant le crucifix, rendant grâces à Dieu et baisant le dit autel,

sonnant la cloche, entrant dans la cour et dans la principale maison, faisant feu et fumée dans la salle, rompant bois et beschant terre en le jardin, et faisant tout acte de bonne et valable possession. »

- 1662-1669. Jean-Denis-Gabriel de Polastron de la Hillière : *d'argent au lion de sable lampassé de gueules.*
1672. Louis de Torchart de la Panne.
1682. Guy d'Aloigny de Boismoraud : *de gueules à cinq fleurs de lys d'argent ; devise : Lilia semper florent.*
- 1691-1702. Léonor de Beaulieu de Belthomas : *d'azur au lion d'argent accompagné de neuf besants d'or 4. 2. 3.*
- 1708-1719. Jean-Baptiste de Sesmaisons : *de gueules à trois tours de maison d'or ; devise : Ne tanta domus pereat.*
- 1719-1738. Ouris-Victor Tambonneau.
1739. Jean-Baptiste-Herménégilde Wignacourt.
1744. De Marbeuf : *d'azur à deux épées d'argent garnies d'or et passées en sautoir, les pointes en bas.*
- 1750-1761. Jean-François du Bouilly de Turcant de Resnon : *d'azur à la bande d'argent accompagnée de deux croissants de même.*
1769. Louis-François du Rozel de Fleury, chevalier profès, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Bordeaux, ambassadeur.
- 1772-1775. Jean-Baptiste-Manuel de Rohan du Poulduc. Devint grand'maître de l'ordre de Malte, en 1775. *De gueules à neuf macles d'or.*
- 1775-1780. Louis-Georges-Henri Le Jumeau des Perrières : *de gueules au léopard d'or.*
- 1781-1790. Alexandre-Louis-Hugues de Freslon de la Freslonnière : *d'argent à la fasce de gueules accompagnée de six ancolies d'azur tigées de gueules 3. 3.*

## RECTEURS DE LA FEUILLÉE

1461. Charles de Bouteville.  
 1462. Yves de Bouteville.  
 1596. Hervé Jézéquel.  
 1790. Guillaume Le Bis. Né à Beuzec-Cap-Sizun en 1737 ; prêtre en 1761 ; a été vicaire au Huelgoat, puis recteur de La Feuillée en 1779. « Homme de mérite en tout genre. » Ayant refusé le serment, il se retira dans le Cap, où il se constitua lui-même prisonnier, le 5 Mai 1793. Détenu aux Capucins de Morlaix, il fut déporté à l'île d'Aix, et mourut le 4 Janvier 1795.  
 1804-1816. Hervé Guyomarch. Né à La Feuillée, le 8 Avril 1764 ; prêtre en 1788.  
 1816-1818. Jean-Marie Quéméner, de Henvic.  
 La paroisse resta sans prêtre, pendant deux ans.  
 1821-1827. Guillaume Crassin, de Plougouven.  
 1827-1834. Yves-Marie Le Guen.  
 1834-1855. Jean-Marie Le Louarn, de Plogoff.  
 1855-1873. Jean-Henri Le Gac, de Berrien.  
 1873-1877. Jacques-Yves Tanguy, de Saint-Mathieu de Morlaix.  
 1877-1881. Yves-François Rolland, de Locmaria-Plouzané.  
 1881-1886. René Perrot, de Guiclan.  
 1886-1887. Joseph-Marie Emily, de Lanhouarneau.  
 1887-1889. Aimé-Marie Madec, de Lanmeur.  
 1889-1907. Louis-Henri Roué, de Saint-Pol de Léon.  
 1907. Yves Le Séach, de Pleyben.

## VICAIRES

1829. Yves Le Meur.  
 1830. Charles Perrot.

1839. Jacques Castel.  
 1840. François-Marie Cloarec.  
 1841. Christophe Bourlès.  
 1842. Jean-Marie Cabioc'h.  
 1850. Philippe Rogé.  
 1865. Julien Le Foll.  
 1867. Paul Le Roux.  
 1869. Pierre Cabioc'h.  
 1869. Hervé Grall.  
 1872. Germain Dantec.  
 1875. Yves Le Doll.  
 1876. Olivier Canévet.  
 1881. Pierre Mazéas.  
 1882. Guillaume Théoden.  
 1883. Yves-Marie Pouliquen.  
 1891. Yves-Marie Penneç.  
 1907. Gabriel Guillerm.

## MONUMENTS ANCIENS

En 1896, les tumulus de Ruguellou et de Goarem-ar-Velin ont été fouillés par M. du Chatellier ; il y a constaté que la chambre funéraire était complètement enveloppée d'argile ferrugineuse, que les constructeurs avaient vitrifiée par un feu ardent, pour la protéger contre les infiltrations extérieures.